



Stratégie sur le méthane

La Commission européenne loin du compte

Présentée le 14 octobre 2020, la stratégie de la Commission sur le méthane n'est pas à la hauteur pour atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre pour 2030 ni nos objectifs en matière de qualité de l'air. Le plan présenté ne concerne même pas la plus grande source d'émissions de méthane dans l'UE : l'agriculture.

Damien CARÊME, membre de la commission pour l'industrie, la recherche et l'énergie, commente :

« La stratégie méthane présentée aujourd'hui par la Commission est largement insuffisante : des contraintes inexistantes et pas une seule mesure concrète. La Commission européenne propose un plan en contradiction avec son propre objectif de neutralité climatique d'ici 2050 et les objectifs existants pour la qualité de l'air.

Il ne suffit pas d'améliorer les données relatives aux émissions de méthane. Il faut les réduire ! Car le méthane est 86 fois plus nocif pour le réchauffement climatique que le dioxyde de carbone sur une période de 20 ans. Si le CO2 détermine le réchauffement de la planète, le méthane en détermine la vitesse. Le méthane ne peut plus être l'angle mort de nos politiques climatiques.

Il faut des objectifs contraignants de réduction dans les principaux secteurs émetteurs : l'agriculture, les déchets, mais aussi le secteur de l'énergie, troisième source d'émission de méthane, dues à l'extraction du pétrole et du gaz.

Considérer le gaz naturel comme une énergie de transition est une aberration qui nous enferme dans une logique fossile mortifère pour encore des décennies. Arrêtons dès maintenant tout soutien aux énergies fossiles ! En parallèle d'une stratégie méthane plus ambitieuse, développons une stratégie globale en matière d'énergies renouvelables et d'hydrogène vert, seuls véritables alternatives pour le climat. »

Contexte :

Le méthane est à l'origine de 24 % du réchauffement climatique et est une source de gaz à effet de serre. Le méthane est une grave source de dégradation pour le climat, l'environnement et la santé. 59 % des émissions de méthane sont d'origine humaine. Dans l'UE, l'agriculture est responsable de 53 % de ces émissions, soit plus de la moitié, suivie par la gestion des déchets avec plus d'un quart (26 %) et le secteur de l'énergie avec environ un cinquième (19 %).

Le Parlement européen a voté en faveur d'une réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, tandis que les Verts/ALE demandent une réduction de 65 % et un taux net d'émission zéro d'ici 2040.